

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE GRAND SUD

TRIMESTRE N°2 AVRIL - JUIN 2023



LE DIOXYDE DE SOUFRE (SO₂)

Ce trimestre, les niveaux de fond et de pointe sont globalement en baisse ou stable sur le réseau de mesures, à l'exception des moyennes maximales horaires à la Base Vie et journalière à la Forêt Nord. Comme au trimestre précédent, c'est la station des Utilités qui enregistre les niveaux les plus élevés.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	1	1	3
Moyenne horaire maximale	57	63	207
Moyenne journalière maximale	12	13	38
Dépassement VLHPE		0	0
Dépassement VLJPE		0	0
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		
Dépassement VLJ	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LE DIOXYDE D'AZOTE (NO₂)

Les niveaux de fond et de pointe en dioxyde d'azote sont en hausse ou stables ce trimestre à la Base Vie et restent très inférieurs aux valeurs réglementaires.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	2		
Moyenne horaire maximale	40		
Moyenne journalière maximale	8		
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLH	0		

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES OXYDES D'AZOTE (NO_x)

Concernant les oxydes d'azote, les niveaux de fond sont stables voire en baisse alors que les niveaux de pointe sont en hausse sur les stations de suivi végétation du réseau du Grand Sud.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle		1	6
Moyenne horaire maximale		45	170
Moyenne journalière maximale		15	45

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

LES POUSSIÈRES FINES (PM₁₀)

Les concentrations de fond et de pointe en poussières fines PM₁₀ sont stables ou en baisse à la Base Vie et à Forêt Nord. Aux Utilités, les concentrations de fond sont en baisse alors que les niveaux de pointe sont en hausse par rapport au trimestre précédent.

4 dépassements de la valeur limite journalière ont été enregistrés aux Utilités.

	Base Vie	Forêt Nord	Utilités
Moyenne trimestrielle	12	8	17
Moyenne horaire maximale	45	33	166
Moyenne journalière maximale	24	21	78
Dépassement SI	0		
Dépassement SA	0		
Dépassement VLJ	0	0	4

Données en microgrammes par mètre cube d'air (µg/m³)

QUELQUES REPÈRES

	SO ₂	NO ₂	PM10
Valeur limite horaire pour la protection des écosystèmes (VLHPE) - ICPE VALE	570 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante ⁽⁵⁾	-	-
Valeur limite journalière pour la protection des écosystèmes (VLJPE) - ICPE VALE	230 µg/m ³ en moyenne journalière	-	-
Seuil d'information et de recommandation (SI)	300 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	200 µg/m ³ en moyenne sur 1h glissante	50 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Seuil d'alerte (SA)	500 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	400 µg/m ³ en moyenne sur 3h consécutives	75 µg/m ³ en moyenne sur 24h glissante
Valeur limite horaire (VLH)	350 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽¹⁾	200 µg/m ³ en moyenne horaire ⁽³⁾	-
Valeur limite journalière (VLJ)	125 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽²⁾	-	50 µg/m ³ en moyenne journalière ⁽⁴⁾

(1) À ne pas dépasser plus de 24h/an. (2) À ne pas dépasser plus de 3j/an. (3) À ne pas dépasser plus de 18h/an. (4) À ne pas dépasser plus de 35j/an. (5) À ne pas dépasser plus de 9h/an